

Article 31 du Règlement

militaires avaient bel et bien ordonné la destruction de preuves incriminantes.

Ces nouvelles révélations démontrent une fois de plus que le gouvernement doit tenir le plus rapidement possible une véritable commission d'enquête. Si le ministre de la Défense veut vraiment faire toute la lumière sur le comportement des militaires canadiens en Somalie, il doit le faire dans les plus brefs délais, plutôt que d'attendre la fin des procédures judiciaires en cause. S'il agit autrement, il manquera dans les dossiers en cause d'importantes pièces à conviction, notamment des photographies accablantes, dont l'existence est connue.

Le ministre doit revenir sur sa décision, monsieur le Président.

* * *

[Traduction]

LES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT

M. Ray Speaker (Lethbridge, Réf.): Monsieur le Président, durant la campagne électorale, le premier ministre a brandi son livre rouge et a dit aux Canadiens qu'il avait une stratégie. En réalité, c'est le Parti réformiste qui en a une pour régler le problème de la dette et du déficit de notre pays.

Dans l'exposé qu'il a fait devant le comité des finances aujourd'hui, le Parti réformiste a présenté une liste de compressions de dépenses précises, totalisant 10 milliards de dollars. C'est là la première étape d'un plan visant à éliminer le déficit en trois ans. Dans cet exposé, nous avons souligné la nécessité absolue d'aller au-delà de l'objectif de 3 p. 100 que s'est fixé le gouvernement si nous voulons préserver l'intégrité budgétaire du Canada.

Contrairement au gouvernement dont le plan budgétaire ajoute 100 milliards de dollars à la dette, portant celle-ci au niveau faramineux de plus de 611 milliards de dollars, le Parti réformiste s'attaque aux problèmes économiques de notre pays d'une manière responsable.

Nous avons fixé une échéance précise pour l'élimination du déficit et nous mettons le gouvernement au défi de faire de même.

* * *

LES CHAMPIONS DE FOOTBALL JUNIOR

M. John Solomon (Regina—Lumsden, NPD): Monsieur le Président, je prends la parole pour souligner les exploits des Rams de Regina, une équipe de football junior de la Saskatchewan.

Le 11 novembre 1994 sera un jour mémorable pour les Rams de Regina parce que, ce jour-là, ils ont remporté leur 12^e championnat national contre les Cougars de Saint-Léonard, à Montréal. C'était la deuxième fois de suite qu'ils étaient sacrés champions nationaux de football junior.

Pour les partisans des Rams, cette victoire remportée par le compte de 52 à 6 n'a pas été une surprise, car les Rams n'ont perdu qu'une des 25 parties qu'ils ont disputées cette année.

Mais pour les Rams de Regina, la victoire n'est pas une fin en soi. En effet, le club apprend aux joueurs le travail d'équipe et leur donne l'occasion d'acquiescer de la confiance et de la maturité. Je suis fier de tous ces excellents jeunes joueurs.

Je voudrais également offrir mes félicitations spéciales à l'entraîneur de l'équipe, Frank McCrystal pour son leadership et féliciter Darryl Leason, l'étoile offensive du match, ainsi que Randy Sorchensky, l'étoile défensive du match.

J'invite tous les députés à féliciter avec moi les Rams de Regina d'avoir remporté le championnat national du football junior.

* * *

● (1415)

[Français]

LE SÉNATEUR JEAN-ROBERT GAUTHIER

M. Benoît Serré (Timiskaming—French River, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais féliciter le premier ministre d'avoir judicieusement nommé Jean-Robert Gauthier au Sénat du Canada.

Jean-Robert Gauthier est un fidèle serviteur du Canada et de ses commettants de la circonscription d'Ottawa—Vanier depuis 22 ans. Il est, depuis maintes années, un grand champion de la minorité francophone au Canada, ainsi que des autres minorités qui sont toutes des composantes de la mosaïque culturelle canadienne.

Je suis convaincu que l'honorable sénateur Jean-Robert Gauthier va continuer à servir le Canada fidèlement et avec passion. Je demande à mes collègues de tous les partis, et plus spécialement mon collègue de Rosemont, de se joindre à moi pour féliciter notre nouveau sénateur et lui souhaiter un bon séjour à la Chambre haute.

* * *

[Traduction]

LE BLOC QUÉBÉCOIS

M. Geoff Regan (Halifax—Ouest, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole pour m'élever contre des remarques récentes du chef du Bloc québécois.

[Français]

Durant l'élection de 1993, les candidats bloquistes ont dit qu'ils allaient continuer comme députés du Parlement seulement jusqu'au référendum. Hier, le chef du Bloc québécois a dit que les membres de son parti resteraient en poste, même si une majorité de Québécois rejettent la raison d'être de leur parti.

Un député du Parlement du Canada doit reconnaître que même si son devoir est de représenter son comté, il doit d'abord travailler pour le Canada. Les bloquistes insistent pour dire que les institutions gouvernementales du Canada ne marchent pas.

Si cela est vrai—et ce n'est pas vrai—pourquoi est-ce qu'ils sont si déterminés à rester après une défaite au référendum?